

25 JANVIER 2021

## SÉANCES DE CONSULTATION « TEAMS » DU CPQ ET DE LA CNESST SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR LA SÉCURITÉ DES MACHINES

Le CPQ, avec la participation de la CNESST, invite les employeurs à participer à 2 séances de consultation « TEAMS » qui se tiendront les 4 et 11 février 2021 de 9h30 à 12h00 et qui porteront sur un projet de modifications de la « Section XX1 - Sécurité machine » du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

L'objectif de ces 2 séances de consultation est de présenter le projet de modifications à la section XXI du RSST afin de répondre aux questions des employeurs et de recevoir leurs commentaires.

Le projet de règlement vise à revoir l'ensemble des dispositions réglementaires de la section XXI du RSST. Plus concrètement, il concerne la fabrication, l'achat, l'intégration, la modification, l'utilisation et l'entretien, notamment des équipements lourds, de la machinerie fixe ou mobile (convoyeurs, presses, concasseurs, etc.).

Ce projet de modifications du RSST s'adresse aux établissements des employeurs de tous les secteurs d'activités. Il ne vise pas les chantiers de construction.

Les membres de l'ACRGQTQ visés par ce projet de règlement sont les fabricants et vendeurs d'équipements (engins lourds, machines fixes ou mobiles, outillage), les fabricants de matériaux pour les ouvrages de génie civil (béton, enrobés bitumineux, ciment, agrégats, acier d'armature et de structure, produits de béton, géomembranes, géotextiles, tuyaux en plastique, tôle, acier, fonte) et les entrepreneurs qui utilisent ces machines et les entretiennent.

Vous trouverez joint à cette invitation le projet de texte réglementaire proposé.

Les séances sont organisées par le CPQ et animées par Dominique Malo, directeur, santé sécurité et relations du travail du CPQ. Les présentations seront faites par M. Louis Genest respectivement Directeur du génie conseil à la direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention et M. Ramdane Djedid, ingénieur, conseiller expert en sécurité des machines de la CNESST qui répondront à vos questions et recevront vos commentaires.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Dominique Malo du CPQ à son cellulaire au (514) 629-5161 ou par courriel au [dmalo@cpq.qc.ca](mailto:dmalo@cpq.qc.ca).

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à cliquer le lien TEAMS du 4 ou 11 février 2021.

### SÉANCES DU 4 FÉVRIER 2021 9H30 À 12H00

[Cliquez ici pour nous rejoindre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile](#)

### SÉANCES DU 11 FÉVRIER 2021 9H30 À 12H00

[Cliquez ici pour nous rejoindre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile](#)